

LA NAVETTE FLUVIALE ÉLECTRO-SOLAIRE DES HAUTS-DE-SEINE FAIT SON GRAND RETOUR DU 30 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 2025

Accueil presse : samedi 30 août à 18h30

**3 escales pour découvrir chaque week-end les Hauts-de-Seine au fil de l'eau :
Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, et Sèvres**

Le Département des Hauts-de-Seine remet à disposition du public une navette fluviale pour desservir plusieurs sites culturels et naturels. À bord d'un catamaran électro-solaire, les passagers pourront (re)découvrir toute la richesse du patrimoine alto-séquanais avec un panorama de paysages et d'architecture audacieuse se dévoilant au fil de l'eau à travers trois escales à Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, et Sèvres.



Le catamaran électro-solaire du Département des Hauts-de-Seine © CD92 / Julia Brechler

Le Département des Hauts-de-Seine relance son service de navette fluviale pour relier trois escales riches en patrimoine et en attractions touristiques, avec des sites à proximité facilement accessibles à pied. Engagé dans une politique de développement durable, **le Département privilégie la mobilité douce** avec un catamaran fonctionnant à l'énergie électro-solaire, d'une capacité de 55 passagers. Le bateau opérera le samedi et le dimanche, du 30 août au 28 septembre 2025. Cette initiative incite à la **découverte du territoire tout en proposant un mode de transport non polluant**.

Les trois escales desservies par la navette sont :

- **L'escale de Port Legrand à Boulogne-Billancourt**, pour admirer l'architecture de La Seine Musicale et la statue *Ether* à la pointe de l'Île Seguin, visiter le musée départemental Albert-Kahn, le musée des Années 30, ou le musée Paul-Landowski, situés à seulement 15 minutes de marche, ou encore le musée Paul-Belmondo et les visites proposées par l'Office de Tourisme de Boulogne-Billancourt. *Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt*
- **L'escale d'Issy-les-Moulineaux**, pour découvrir le Parc départemental de l'Île Saint-Germain et la *Tour aux figures* de Jean Dubuffet, ouverte au public sur réservation, ou encore les visites proposées

par Issy Tourisme International. Une pause gourmande aux Halles Biltoki, où les visiteurs pourront découvrir les créations de la meilleure pâtissière du monde, peut également figurer au programme.
Port Victor - Quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux

• **L'escale de Sèvres**, idéale pour visiter le Jardin des métiers d'Art et du Design – JAD, Sèvres – Manufacture et musées nationaux, le Domaine national de Saint-Cloud, ou explorer le Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur.

Quai du Maréchal Juin / Rue Troyon, 92310 Sèvres

Informations pratiques

- 3 escales desservies chaque samedi et dimanche du samedi 30 août au dimanche 28 septembre 2025.
Toutes les 2 heures de 10h45 à 18h30.
- **Accès** : la navette est accessible sur réservation. La réservation sera disponible dès le 25 août prochain sur l'application dédiée à retrouver sur les stores Android et Apple et depuis : destination.hauts-de-seine.fr
- **Nouveauté 2025** : avec leur billet navette fluviale, les visiteurs bénéficieront d'un tarif réduit dans les sites suivants : le Musée départemental Albert-Kahn, les musées de Boulogne, Sèvres - Manufacture et Musée nationaux, *Tour aux figures*, visites guidées des Offices du Tourisme de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et du Domaine national de Saint-Cloud.*

**Offre valable le jour du billet navette pour les visites libres et sur réservation pour les visites guidées entre le 30 août au 28 septembre.*

- **Horaires des rotations :**

Boulogne-Billancourt

Départs : 10h45* / 12h45 / 14h45 / 16h45

Retours : 12h30* / 14h30 / 16h30 / 18h30 (fin du service)

Issy-les-Moulineaux

Départs : 11h30* / 13h30 / 15h30 / 17h30

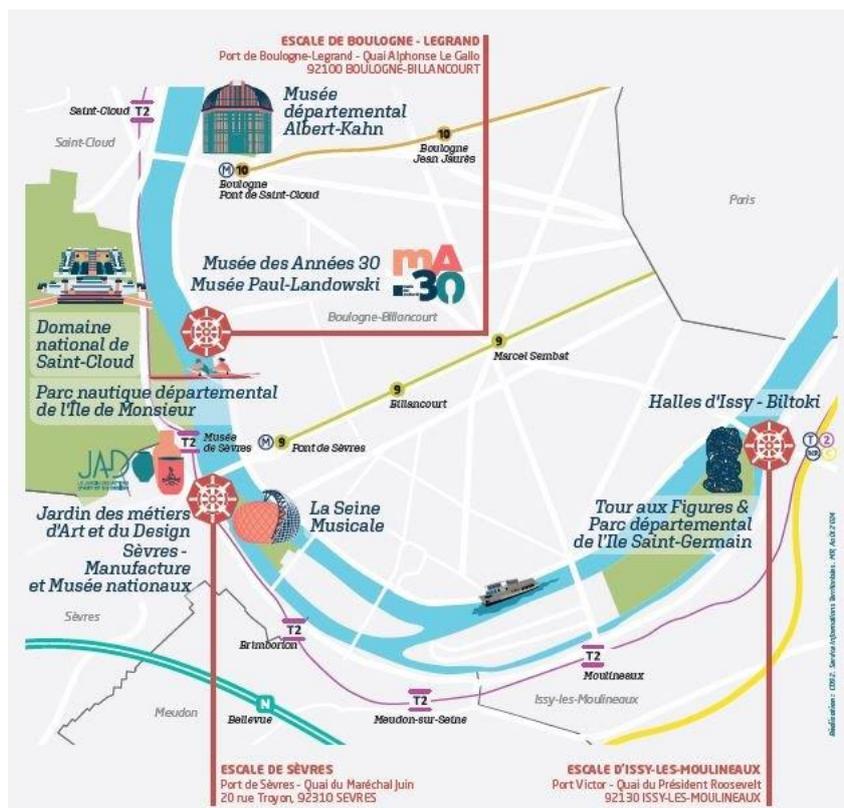
Sèvres

Départs : 12h* / 14h / 16h / 18h

(*) Sauf les dimanches 14 et 21 septembre

- **Tarifs** : tarif unique de 2€ par trajet. Gratuit pour les -18 ans.

Pour en savoir plus : destination.hauts-de-seine.fr



Le tourisme fluvial au cœur d'un territoire irrigué par la Seine

À la fois vecteur de mobilité, de biodiversité et de loisirs, la Seine est un enjeu d'attractivité et de développement du territoire. Au quotidien, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique de l'eau innovante pour améliorer la qualité de la Seine, réduire les inondations, protéger et aménager les berges, entretenir les digues fluviales, et protéger les ouvrages d'assainissement contre les crues.

Avec des événements comme la mise en service d'une navette fluviale électro-solaire ou « *La Traverseine* » (canoë-kayak), le Département des Hauts-de-Seine continue d'animer la Seine dans un esprit respectueux de l'environnement, tout en valorisant la diversité de ses paysages. Il met ainsi à l'honneur ses bases sportives, ses équipements culturels, et plus largement les berges de Seine. Ce poumon bleu qui s'écoule sur 39 kilomètres à travers les Hauts-de-Seine sera ouvert, à terme, à la baignade du grand public, grâce à un travail collectif engagé pour améliorer la qualité de l'eau, ouvrant de nouvelles perspectives autour de cet axe majeur du Département.

Les Hauts-de-Seine, une destination toujours plus verte

La stratégie nature départementale se donne pour objectif que chaque habitant puisse être à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert. Refuges pour la biodiversité, les promenades, parcs et jardins départementaux se distinguent par une identité qui leur est propre. Pour les amoureux de la nature comme pour les citadins invétérés, le territoire des Hauts-de-Seine compte plus de 500 hectares labellisés espace végétal écologique, et regroupe un grand nombre de balades à faire à pied ou à vélo.

Les visiteurs peuvent découvrir les Hauts-de-Seine grâce à des applications, des itinéraires de circulation douce avec une carte des randonnées des Hauts-de-Seine, ou en alliant course à pied et tourisme. Les amateurs de vélo auront, grâce à « *Geovelo* », la possibilité de parcourir plus de 10 circuits, ainsi que trois véloroutes : « *La Seine à vélo* », « *La Véloscénie* », et « *L'Avenue verte London-Paris* », qui traversent le Département.

Une Charte du tourisme durable dans les Hauts-de-Seine

Dans le cadre de la **stratégie pour le tourisme et de l'Agenda 2030**, présenté l'an dernier par le **Président du Département Georges Siffredi et approuvé par l'assemblée départementale**, le Département des Hauts-de-Seine établit une feuille de route afin de **faire du développement durable du territoire un levier supplémentaire d'attractivité et de rayonnement**.

L'élaboration de cette **Charte du tourisme durable des Hauts-de-Seine**, suivant une démarche de co-construction, réunit notamment les offices de tourisme, les responsables de sites culturels et de loisirs, des hôteliers, des restaurateurs, des sites labellisés accueil-vélo, les opérateurs fluviaux, ou encore des guides conférenciers.

Accueil presse pour découvrir la navette électro-solaire : Samedi 30 août à 18h30
Départ du port de Boulogne Le Grand – *Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt*

Accréditation nécessaire auprès du service de presse : sthollot@hauts-de-seine.fr

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

